

Les échos de Saint-Jean

DECEMBRE 2006



EDITO : Le mot du maire



DE NOTRE FORET A LA CHAUFFERIE BOIS

Notre commune est propriétaire de 346 ha de forêt qui représente 1/3 de la surface communale.

Notre forêt, comme l'ensemble des forêts communales et domaniales est soumise au régime forestier, au contrôle et gardiennage de l'Office National des Forêts (ONF).

Notre forêt a un peuplement d'arbres diversifié : 28 % à dominante de résineux, 60 % à dominante de hêtrés et 12 % de feuillus divers (érables, sorbiers, alisiers, frênes) peu d'arbres biologiquement remarquables.

Depuis toujours, les élus se sont préoccupés de la gestion de la forêt, de couper des arbres et d'assurer le renouvellement des essences.

Pour compenser la forte demande de résineux pour bois de charpente, bois d'œuvre, il a été pendant longtemps réalisé de nombreuses et importantes plantations d'épicéas. A la suite des difficultés d'exploitation, la concurrence avec d'autres bois, la chute des cours, les plantations de résineux ont été peu à peu abandonnées au profit d'une régénérescence naturelle souvent composée d'hêtres et d'épicéas.

En 1997, le conseil municipal a validé la révision de l'aménagement forestier de notre forêt communale pour les 15 années à venir (1998-2012).

Cet important ouvrage élaboré par les techniciens de l'ONF fait l'inventaire de l'ensemble des essences sur chaque parcelle et établit un calendrier d'exploitation mentionnant les travaux nécessaires pour exploiter notre forêt (cet ouvrage est consultable en mairie).

Aussi, depuis plusieurs années des travaux ont été réalisés : route forestière derrière Connex, aménagement de pistes, et en 2007, il est prévu la création d'une piste pour exploiter les épicéas de la parcelle 11 situés au-dessus du Villaret.

Ces routes et pistes ont permis de récupérer les arbres cassés par la tempête de 1999 et de mettre à la vente les arbres des parcelles 5, 7 et 8 pour une recette de 19 622 €.

A côté de ces ventes aux professionnels forestiers, nous pratiquons l'affouage pour les habitants de la commune.

Avec la recherche de toujours plus de qualité dans l'exploitation et la gestion des forêts, tous les acteurs ONF, communes forestières, propriétaires privés, associations de la protection de la nature, industriels du bois ont créé PEFC France, relayé par PEFC International (Pan European Forest Certification), pour garantir la prospérité et la bonne gestion des forêts dans le monde entier.

En 2006, le conseil municipal, sensible à cette charte de qualité, a accepté le label PEFC pour notre forêt qui doit être la garantie d'une forêt gérée durablement et certifiée.

Aussi, quand la question a été posée en conseil municipal sur le remplacement de la chaudière mazout défaillante, les conseillers municipaux se sont positionnés pour une énergie disponible sur notre commune, renouvelable et plus économique et ont fait le choix d'installer une chaufferie bois automatique.

TRAVAUX A ENVISAGER **AU CAPTAGE DU BOIS ROND !!**



Les élus sont soucieux de livrer une eau de qualité. Le traitement au chlore, installé en 1994 et régulièrement défectueux, a été abandonné depuis 2001, remplacé par un traitement à la javel au coup par coup.

Le captage du Bois Rond est situé au pied du versant ouest de la montagne du Grand Serre, dans la combe des ruines de Chaupin, à 1 310 m d'altitude. Il comporte une galerie de 23 m dans l'axe de la combe.

La combe, à l'amont du captage, est généralement sèche, mais des ruissellements s'y produisent en période de fortes pluies ou de fonte de neige.

Un merlon constitué de matériaux locaux avait été mis en place à une vingtaine de mètres à l'amont du point de captage, afin de dévier les eaux de ruissellement, mais il n'a pas été entretenu. On a pu calculer que l'épaisseur des éboulis au-dessus de l'arrivée d'eau est de 6,30 m.

Les analyses d'eau permettent une approche de caractérisation des problèmes de qualité bactériologiques liés au site. Pour chaque date d'analyse, on constate que les trois analyses ne montrant aucun signe de contamination fécale sont celles avant lesquelles la pluviométrie a été faible (juin). A l'inverse les fortes pluies précédant le prélèvement explique sans doute la contamination significative.

Un nouveau traitement des eaux par dioxyde de chlore a été un moment envisagé.

Le conseil municipal, défavorable à un traitement chimique, pense que toutes les

précautions n'ont pas été prises au captage de bois rond, bien qu'un périmètre ait été délimité. Il est décidé d'interpeller les services de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt.

Lors de la première visite du 12 juin 2006, en présence de Jérôme Biju-Duval, hydrologue, et de Frédéric Balint, technicien, on constate un ouvrage en bon état intérieur. On observe à l'amont du captage une protection (un merlon) constitué de gros blocs au milieu desquels pousse une végétation assez abondante. Cette configuration présente un frein à l'évacuation des eaux de ruissellement et offre à celle-ci une meilleure opportunité de s'infiltrer. La contamination par ré-infiltration est possible. Un enregistreur (2 semaines) de conductivité dont la variation indiquera l'indice d'un apport d'eau inhabituel est installé en lien avec une observation des épisodes pluvieux. Malheureusement, par manque de pluies importantes en intensité et en durée (20 mm en juin), il n'a pas été relevé d'indications de ré-infiltration.

Il est décidé de créer artificiellement les conditions de ruissellement qui ont fait défaut : injecter une certaine quantité d'eau salée en amont de l'ouvrage avec mesure simultanée de la conductivité au captage.

Au cours de la deuxième visite, le 3 octobre 2006, un traçage au sel est réalisé. On a constaté au bout de 30 mn une première apparition du sel et dans les deux heures qui ont suivi l'injection, une très forte augmentation de la conductivité au captage, puis un pallier maximum et une amorce de décroissance.



Il a été démontré que les infiltrations dans la combe, à faible distance du captage parvenaient très rapidement à celui-ci, en raison de la forte perméabilité des éboulis. Le merlon de protection n'empêche pas les eaux de ruissellement de s'infiltrer et de parvenir au captage par un cheminement souterrain beaucoup trop rapide pour éviter une contamination.

Il apparaît donc souhaitable d'améliorer la capacité de déviation des eaux superficielles tout en diminuant la perméabilité dans le même secteur.

Les techniques à utiliser restent à préciser et les travaux ne peuvent raisonnablement intervenir que sur une zone limitée.

En complément des améliorations attendues du fait de tels travaux, seul un traitement bactéricide pourra garantir en toutes circonstances une bonne qualité de l'eau distribuée. A suivre.....

BOUCLAGE DU RESEAU D'EAU DE FONT-REYNIER AVEC LE RESEAU D'EAU DES PRATS

En 2005, nous vous faisons part du projet de reprise de la ferme Tracol depuis le réseau d'eau principal des Prats.

Après consultation, 6 entreprises ont remis une offre. L'entreprise Bertini d'Entraigues, moins disante, a été retenue pour un montant de travaux de 57 723 €, subventionné à 45 %.

Les travaux se sont réalisés en juin, sous la responsabilité de la DDA, maître d'œuvre du projet et ont été parfaitement bien exécutés par l'entreprise Bertini, qui travaillait pour la première fois sur la commune.

Les travaux terminés, nous avons testé sur trois semaines le fonctionnement du réseau d'eau. Si la ferme Tracol a moins de pression, ce qui était prévu et normal, l'alimentation du réservoir des Prats et les abonnés raccordés en amont du réseau n'ont vu aucune incidence sur leur alimentation.

En conclusion, un bouclage entre les réseaux

des Arnauds Font-Reynier et le réseau principal permettra d'assurer, pour l'ensemble des abonnés y compris la ferme Tracol, l'alimentation en eau, sans restriction, situation qui était à craindre au vu des déficits en eau sur nos sources des Arnauds amont et des Arnauds aval.

Fin novembre, nous étions à la limite entre le débit des sources et la consommation des abonnés.

RENOVATION DE LA SALLE DES FETES



A la construction du bâtiment au début du 20^{ème} siècle (1903), la salle des fêtes était l'école des filles, au centre, la mairie et à gauche, l'école des garçons. Puis les filles furent regroupées avec les garçons et la salle de classe est ainsi devenue salle des fêtes.

Certains se souviennent encore de la salle avec son estrade pour les scénettes apprises à l'école, le rideau de scène jaune, le poêle à bois charbon posé sur le plancher bois.

En 1978, il y a eu une première transformation avec l'installation de la chaufferie et le chauffage central, la pose du carrelage, la création du bar et des sanitaires.

En 1991, une deuxième transformation : suite à la construction de l'école, la mairie est transférée dans la salle de classe de gauche et la salle des fêtes est agrandie des 24 m² de l'ex mairie avec aménagement du garage en cuisine.

En 2006, le conseil municipal a souhaité redonner un coup de jeune à notre salle des fêtes. Il a été décidé en plus de la rénovation des peintures, d'installer un plancher chauffant à circuit d'eau chaude, de remplacer le carrelage usagé, de changer les portes non réglementaires à la sécurité et d'installer une alarme incendie conforme à la réglementation actuelle.

L'ensemble de ces travaux aura coûté 39 000 € subventionné à 40 % par le conseil général.

Notre salle des fêtes de 95 m² peut paraître parfois petite et insuffisante pour certaines manifestations, mais dans de très nombreuses occasions, elle est à la taille de notre village (même si sa population augmente), et depuis qu'elle existe, elle a été le lieu privilégié pour de nombreuses fêtes.

REEMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE



En avril 2006, notre bonne vieille chaudière mazout installée en 1978 s'est trouvée subitement et irrémédiablement hors service (éléments intérieurs de la chaudière percée).

L'arrivée de la bonne saison et l'installation de quelques radiateurs électriques à l'école et à la mairie ont permis de prendre le temps de la réflexion sur le remplacement par une chaudière au mazout ou d'un autre type de chauffage.

Une étude fut menée par l'AGEDEN sur l'installation d'une chaufferie bois déchiqueté avec un comparatif des coûts d'investissement, des aides escomptées et surtout un bilan de fonctionnement.

Au vu des chiffres avec une économie annuelle d'environ 6 700 € en combustible et un retour de six ans sur l'investissement, et après s'être également renseigné sur diverses installations existantes, le conseil municipal a fait le choix d'installation d'une chaufferie bois.

Pour mener notre projet au mieux, intégrer le silo dans l'architecture des bâtiments existants, choisir le type de chaudière, le conseil municipal a souhaité s'entourer d'un maître d'œuvre.

Après consultation auprès de différents cabinets, c'est Antoine Félix-Faure, qui a eu la faveur des élus. Il doit nous présenter pour début 2007 son projet. L'installation devra intervenir au printemps. Plusieurs demandes de subvention ont été déposées auprès de la Région, du conseil général, de l'ADEME, sur la base d'un projet de 80 000 €.

On devrait obtenir à minima 60 % d'aides.

En attendant pour passer l'hiver, nous avons récupéré l'ancienne chaudière mazout de l'école de Saint Honoré devenue trop faible avec la construction de son nouveau bâtiment. Souhaitons qu'elle résiste encore 6 mois en attendant de brûler du bois, énergie renouvelable disponible en Matheysine et à Saint Jean.

TRAVAUX A L'EGLISE



Dans les "Echos de Saint Jean" de 2005, nous vous faisons part du projet de réfection de la toiture et de la suppression des enduits ciment façade côté Nord de l'édifice pour diminuer l'humidité à l'intérieur de l'église et faire "respirer" les murs.

Après un appel d'offres préparé par notre maître

d'œuvre, Mme Bonnard, Architecte spécialisée dans la réhabilitation des édifices culturels, ce sont les entreprises Brégard pour la charpente et Glénat pour la maçonnerie qui ont été retenues pour les travaux.

Le charpentier a refait la couverture Sud de l'église et les deux côtés de la sacristie en ardoises naturelles. Les gouttières côté Nord et Sud ont été reprises avec également une étanchéité parfaite au niveau du clocher.

L'ensemble des travaux de toiture a coûté 32 400 €. Le maçon a remplacé le crépi ciment par un enduit à la chaux sur une partie importante en façade Nord et sur les 100 m² intérieurs les plus dégradés.

A l'avancement du chantier, l'Architecte a demandé que le mur Nord ne soit pas remblayé pour permettre de diminuer les infiltrations d'humidité à l'intérieur de l'église. Il a été réalisé un trottoir et une cunette bétonnée en lieu et place d'un drain et d'un remblaiement en galets.

Il reste à reprendre avec un badigeon de finition la partie intérieure recrépie à la chaux.

L'ensemble des prestations du maçon a coûté 34 000 €.

Dans cette opération de préservation de notre édifice pour le clos et le couvert, nous avons obtenu 80 % de subventions (60 % du conseil général et 20 % de l'Etat).

Pour accéder à l'église, M. Alain Georgy, le plus proche voisin de l'édifice, a réalisé à la perfection une main courante et nous le remercions très chaleureusement pour ce travail effectué gracieusement.

LES ALLEES DU CIMETIERE



Le cheminement n'était pas aisé, des trous, des soulèvements de terrain. Le conseil municipal, en réunion du 17 janvier 2006 a décidé la réfection de ces allées. Neuf entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Leurs propositions s'évaluaient de 19 990 € à 51 195 € pour un cahier des charges identique !! L'entreprise Allouard, la moins disante, a été retenue.

Avant d'entreprendre ces travaux, un huissier de justice a établi un procès verbal de constat, décrivant l'état actuel des



sépultures par allée et joignant les photographies de chacune.

La démolition des allées sur 500 m², la pose de bordures, le compactage de grave naturelle et concassée, la mise en place de 25 m de canalisation et de deux regards à grille et de visite, la mise en œuvre manuelle de béton bitumeux en couche de 6 cm ont coûté la somme 19 990 € en accord avec la somme prévue à l'ouverture des plis de l'appel d'offre.

ECOLE MATERNELLE



Depuis plusieurs années, les institutrices de l'école maternelle demandaient l'agrandissement de la salle des petits.

Une étude a été faite par le cabinet d'architecte Félix-Faure, qui avait conçu l'école en 1991.

Parmi les projets présentés, celui qui a eu les faveurs du conseil municipal : la transformation de la salle de repos en forme de cercle au nord-ouest du bâtiment.

Un autre aménagement est prévu, la construction d'un préau le long du mur de la mairie pour faciliter l'accès à la salle de gymnastique, surtout les jours où il pleut.

Le coût du projet est estimé à 100 000 €.

Les travaux pourraient se réaliser en 2007 si les subventions (conseil général, Etat) sont accordées.

TRAVAUX A FONT-REYNIER

La route du haut Font-Reynier a été élargie à l'occasion de l'alimentation en eau et électricité des deux nouvelles constructions. Dans le même temps, deux parcelles ont été achetées pour permettre de déplacer le poteau EDF et l'élargissement du virage au bout de cette route, ce qui facilitera la circulation et le déneigement.

Pour les autres travaux prévus, l'enfouissement des lignes ne se fera pas dans l'immédiat car le coût des travaux, estimé à 150 000 € pour la partie EDF et 40 000 € pour la partie France Telecom, plus environ 10 000 € pour l'éclairage public, nous a paru trop onéreux. D'autant que nous avons de plus en plus de difficultés à obtenir des subventions du conseil général pour l'enfouissement des lignes.

PISTES FORESTIERES, PARCELLE 11



Suite à la consultation des entreprises pour la création de deux pistes forestières et la réfection d'une portion existante en parcelle 11, l'entreprise ayant fait la meilleure offre, Bois des Alpes à Hurtières, a été retenue.

Le montant des travaux s'élève à 5 260 € HT avec une offre de prix pour la coupe d'emprise des pistes à 2 500 €.

Les travaux devraient être réalisés au printemps 2007.

DEGATS D'ORAGE



Le 12 juillet 2006, un violent orage de pluie et de grêle a ravagé les jardins, raviné les chemins et surtout arraché sur 12 mètres la conduite d'eau pluviale de Ø 400 au pied des Perrins entraînant plusieurs mètres cubes de terre et gravier jusqu'à devant le logement de l'Opac. Cet orage a nécessité l'intervention des pompiers de La Mure pour protéger le bâtiment de l'eau et de la boue. Le lendemain, la DDE, l'entreprise Bertini, les jeunes employés d'été ont évacué, balayé les matériaux descendus du Connex.

La réparation de la canalisation d'eaux pluviales a été réalisée par l'entreprise ATP matheysine pour un montant 2 600 €.

UNE FUITE D'EAU QUI NOUS A CAUSE BEAUCOUP DE SOUCIS

On avait constaté au cours de l'hiver dernier une légère fuite sur la conduite entre la source de la combe et le réservoir des Arnauds.

Au début de l'été, cette mini fuite, 4 à 5 litres par minute se perdait en totalité et privait l'alimentation en eau le réservoir. Nous avons été obligés de pomper depuis le réservoir aval. Pour localiser la fuite sur les 350 m de canalisations, il aura fallu beaucoup de persévérance de la part des employés et des élus.

La réparation, conduite fonte sectionnée, sans doute par un mouvement de terrain, aura été beaucoup plus rapide.



INFRACTION AU LOCAL DES PERRINS

Au cours du mois d'août, à deux reprises, le local technique a été visité par les cambrioleurs.

Il a été volé plusieurs matériels, tronçonneuse, taille-haie, débroussailleuse, caisse à outils... Le préjudice est estimé à 2 000 €. Deux dépôts de plaintes ont été effectués à la gendarmerie de Vizille. Pour se protéger de nouvelles intrusions, le bâtiment a été mis sous alarme, comme la mairie et l'école.

COUPES AFFOUAGERES



L'affouage est un avantage que la commune accorde à ses habitants en résidence principale et qui utilisent le bois comme mode de chauffage. L'affouage a un statut juridique particulier réglementé, contrôlé par les services de l'ONF et la commission communale. C'est l'ONF qui détermine le périmètre dans lequel l'affouage sera réalisé et les arbres à couper. Ensuite, c'est la commission qui établit les lots, le plus équitablement possible et qui vérifie si l'affouage a été réalisé correctement.

Depuis de nombreuses années, le conseil municipal a limité à 40 le nombre de bénéficiaires au prix de 28 € le lot de 6 à 8 stères de bois. Le nombre d'affouagistes étant depuis quelques années supérieur à 40, il est procédé à un tirage au sort par la commission. A l'issue de ce tirage, les privés de coupes deviennent prioritaires l'année suivante, sous réserve d'une inscription.

Quarante affouagistes ont été tirés au sort en présence de la commission.

Lot n° 01	PACHOUD Rémi
Lot n° 02	OZOUF Guillaume
Lot n° 03	PELLISSIER Francis
Lot n° 04	EYMERY Gérard
Lot n° 05	LEONARD Bruno
Lot n° 06	GAIO Christian
Lot n° 07	DEBETTE Jean-Luc
Lot n° 08	TRACOL Jean-Michel

Lot n° 09	LESNIER Daniel
Lot n° 10	GONCHOND Gérard
Lot n° 11	MELOT Gilles
Lot n° 12	VEFOUR Jacky
Lot n° 13	EYMERY Sabine
Lot n° 14	DELELIS-FANIEN Thierry
Lot n° 15	SAGOT Alain
Lot n° 16	DIAZ Gérard
Lot n° 17	HALLOT Philippe
Lot n° 18	RAVANAT Xavier
Lot n° 19	CASSAGNE Yvette
Lot n° 20	GUIGNIER André
Lot n° 21	MELZANI Emile
Lot n° 22	FOUR André
Lot n° 23	PELLISSIER Maurice
Lot n° 24	BLANCHEMANCHE Charles
Lot n° 25	LOHIER Eric
Lot n° 26	DIBON Louis
Lot n° 27	REIG Ginette
Lot n° 28	SIMIC Damien
Lot n° 29	CHAMBAT Michel
Lot n° 30	RAVANAT Jean-Luc
Lot n° 31	CONSTANT Jean-François
Lot n° 32	EYMERY Jean-Paul
Lot n° 33	CLUZEL Pierre
Lot n° 34	CASSAGNE Thierry
Lot n° 35	EYMERY Maurice
Lot n° 36	DEFFORGE Jean-Luc
Lot n° 37	ESPIAU Bruno
Lot n° 38	ROGY Francis
Lot n° 39	GERVAIS Jean-Louis
Lot n° 40	OST Claudine

LES JEUNES TRAVAILLEURS DE L'ETE

Cet été, 4 jeunes de la commune se sont vus proposer un emploi de 3 semaines en CDD, à raison de 20 heures par semaine:

Déborah CASSAGNE, Marius MAMONE, Thomas LAURENT et Timothée SALPIETRO.

Tandis que Déborah se chargeait de relever les compteurs, tâche qu'elle effectue avec une grande maîtrise, Marius, Thomas et Timothée s'attelaient aux travaux d'entretien en apportant leur part contributive au travail effectué à l'année, pour notre commune, par Alain ROIZON. C'est donc sous son œil vigilant qu'ils se sont investis dans différentes fonctions, chacun accomplissant sa mission selon les besoins journaliers :

Tondre et désherber les espaces verts, les alentours



de la mairie et le cimetière ;
Remplacer la vanne d'eau des ARNAUDS ;
Réviser les installations électriques automatiques (lampadaires) ;
Donner quelques coups de peinture ici et là.
Bref, toute une série de travaux d'entretien qui a permis, aux uns et aux autres, d'accéder à une initiation au bricolage.
Le travail s'est effectué dans un contexte sympathique et chacun en retirera le bénéfice de l'expérience.
Thomas poursuit son emploi tous les samedis matins de 9 h 00 à 12 h 00 pour garder et aider à décharger les déchets à la plateforme du "Molaret".

UNE NOUVELLE PLAQUE AU CHALET DE CONNEX



Suite aux travaux de restauration et d'agrandissement du chalet, la plaque posée par Henri Poulat, Maire en 1939, à la construction du chalet avait été cassée.
Le conseil municipal a décidé de son remplacement. Une petite réception en présence de Mme Ravet Marcelle, sa fille, de son petit-fils Fernand et de quelques personnes s'est déroulée au chalet pour la pose de la nouvelle plaque.
Les deux bergères, Maryline et Isabelle, étaient très heureuses de nous ouvrir leur lieu d'estive.

UNE JOURNEE DE FOLIES POUR NOS ANCIENS

Le jeudi 28 septembre, les membres du CCAS, quelques élus et Jean-Louis RAVANAT ont accompagné les anciens de la commune à CHATEAUNEUF SUR ISERE à un repas, suivi d'un spectacle original dans un grand music-hall de la DROME « Les folies du lac ». Quelques personnes intéressées par l'aventure se sont également jointes au groupe en s'acquittant de leur « cote part », afin de compléter le bus conduit avec dextérité par Dédé GUIGNIER.

Une surprenante localisation pour ce bâtiment imposant, situé au bord d'un lac artificiel (d'où son nom) qui se compose d'une vaste salle de restaurant pouvant accueillir 700 personnes et d'une très belle salle proposant un spectacle qui

pourrait rivaliser avec les fameux cabarets parisiens.

A notre arrivée, nous avons été installés à table et le menu intitulé « saveurs en folie », (préambule du programme) était donc destiné à satisfaire le plaisir... des papilles !

Jugez en vous-mêmes :

*Cassolette de ravioles gratinées au saumon fumé,
Pavé de bœuf mariné aux herbes, sauce au poivre vert,*

Gratin dauphinois, tomate provençale et fagot d'haricots verts,

Fromage,

Nougat glacé de Montélimar.

Un orchestre accompagnait les coups de fourchettes et une piste de danse proposait ses services aux intéressés.

Nous avons été, ensuite, invités à passer en salle de spectacle offrant une variété de divertissements dans un judicieux mélange de ballets et de numéros de cirque pendant environ 2 heures.

Au retour, dans le bus, l'ambiance cabaret a perduré grâce à de gentils volontaires qui ont poussé la chansonnette jusqu'à ST JEAN, où notre sympathique chauffeur a pris soin de déposer chacun de nous devant sa porte, ou presque !

Nous espérons que nos invités ont passé une bonne journée et leur donnons rendez-vous à la galette des rois avec nos amis Vaulxois, **le samedi 20 janvier 2007** à la salle des fêtes de Saint Jean. Les "patoisants" et la chorale "les Gavroches du Val" assureront l'animation de cette après-midi récréative.

60 PERSONNES ETAIENT PRESENTES LORS DE LA REMISE DU LIVRET D'ACCUEIL, DESTINE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Ce samedi 18 novembre, Jean-Louis Ravanat a ouvert la séance par un petit discours de contact au cours duquel il a présenté Isolde Van den Bergh, qui a réalisé le très attendu livret d'accueil.

Pour ce faire, cette jeune grenobloise, étudiante en IUP LESP (Loisir, Environnement, Sport et Tourisme) a effectué un stage de 2 mois, dans la commune, dans le cadre de sa deuxième année d'étude.

Encadré par Patrick Reynier, son maître de stage, elle a fait un vrai travail de recherche en contactant les présidents d'associations, en rencontrant des habitants, anciens et nouveaux, et en consultant des



documents sur la commune.

Le résultat : Un document de qualité, complet et attrayant. Nous voilà, maintenant, dotés d'un « petit routard » local, offrant une mine de renseignements pour qui arriverait un peu perdu dans la commune.

Constitué principalement de jeunes couples et de quelques frimousses (*l'agrandissement de la maternelle n'est donc pas accessoire*), le groupe des « nouveaux arrivants » présents a pu faire connaissance, échanger les premières impressions, les soucis quand il s'agit des constructions. En effet certains n'ont pas encore pris possession des lieux, tandis que d'autres ont déjà côtoyé leurs futurs voisins !

Nous sommes en plein dans le schéma démographique constaté sur les communes rurales. Le dernier recensement de 1999 établissait une augmentation atteignant 451 habitants. Sommes-nous arrivés au record de 1846 où l'on comptait 652 habitants sur la commune ? *Mais où ont disparu leurs maisons ?*

Et pour terminer la soirée agréablement, nous avons tous été conviés à déguster un copieux buffet arrosé du beaujolais, lui aussi,... nouveau.

Nous souhaitons, à tous, la bienvenue dans notre commune :

NAVAS Yann et RAMBAUD Méline : Les Prats
OZOUF Guillaume et BONNEL Fabienne :
Le Pontet
TRAMAGLIA Stéphane et Céline : Lotissement
Le Clos
VIGATO Georges : Lotissement Le Clos
COUZON David et Alexandra : Le Village
MUZZOLU Antonio : Le Village
KHIEB Benoît et LAIGNEAU Béatrice :
Lotissement Le Connex
MARQUET Florent et CESARO Carole :
Lotissement Le Connex
DINI Frédéric et ROBLEDO Natacha :
Lotissement Le Connex
Mr et Mme MERMIER Frédéric : Les Perrins
BARBIERO Sébastien : Le Puits-Les Perrins
BRUN-PICARD Alain : Les Perrins
PERRIN-PATRAS Guillaume et Andréa :
Le Champ de la Donne-Les Perrins
EYCKEN Eric et LACAS Emmanuelle :
Le Champ de la Donne-Les Perrins
ROUSSEL David et MANSOURI Fathia :
Les Rhoures
GARNIER Christophe et Bénédicte : Les Rhoures

CONGRES DES MAIRES A PARIS

Cet important congrès d'élus de la République rassemble plus de 10 000 maires, adjoints, présidents des communautés de communes à la porte de Versailles à Paris.

Après l'ouverture par Bertrand Delanoë, Maire de Paris, pendant trois jours les participants ont écouté les interventions des nombreux ministres et différents intervenants sur le thème "le Maire et la République".

Au soir du 1^{er} jour, nous avons eu l'intervention de M. Chirac, président de la République. L'immense salle du palais des Congrès s'est avérée trop petite pour écouter notre président.

Le salon des collectivités est une véritable foire en matériels et équipements qui permet de découvrir les nouveautés et tout ce qui concerne les communes.

Pour beaucoup de maires et d'élus, c'est également l'occasion de participer à des réceptions offertes par nos parlementaires.

Le mardi en fin d'après-midi, avec les 300 élus de l'Isère, nous avons visité le Sénat, suivi d'une agréable réception dans les salons de l'hôtel du Luxembourg par nos 4 sénateurs, Jean Faure, Bernard Saugey, Louis Mermaz et Annie David.

Mercredi, le Député Didier Migaud a convié les élus de la Matheysine et de sa circonscription à un déjeuner dans son appartement de la questure, à l'assemblée nationale. Certains ont pu assister à l'intérieur de l'hémicycle aux questions d'actualité posées au gouvernement.

Le soir, le Président, Daniel Vitte de l'association des maires et adjoints de l'Isère a conduit ses élus à une visite historique du Louvre et ses diverses transformations au fil des siècles, suivie d'un agréable dîner au restaurant du Grand Louvre.

Le jeudi, le Président de l'association des maires, Jacques Pellissard et le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, ont clôturé ces 3 jours de débat riches en informations.

La dernière information, annoncée par le ministre de l'Intérieur à l'ensemble des maires, est que leur mandat sera prolongé jusqu'en mars 2008.



ECOLES



Les effectifs 2006-2007 de nos écoles (136 élèves) se répartissent ainsi :

Maternelle :

La classe de Nathalie Burlat :

Petite section : 19 élèves

Moyenne section : 7 élèves

La classe de Géraldine Taupin :

Moyenne section : 12 élèves

Grande section : 16 élèves

Primaire :

La classe des CP assurée par deux mi-temps entre Martine Rosset-Boulon et Nathalie Schwartz : 20 élèves.

La classe d'Isabelle Charbouillot : CE1, 11 élèves et CE2, 9 élèves.

La classe de Denise Vallino : CE2, 8 élèves et CM1, 13 élèves.

La classe du directeur Jean-Yves Le Gall : CM1, 4 élèves et CM2, 17 élèves.

Jean-Yves Le Gall bénéficie d'une décharge de direction pour effectuer la gestion administrative de l'école primaire. Cette décharge correspond à un quart de temps. Katia Zannoni assure son remplacement.

Lors du conseil d'école du 20 novembre 2006, les enseignants ont présenté les projets des différentes classes :

Maternelle : spectacle de marionnettes, travail sur le thème de la ferme avec une sortie en ferme pédagogique.

CP/CE2-CM1 : sortie au funiculaire de St Hilaire du Touvet et parcours aventure au col de Marcieu.

CP/CE1-CE2 : sortie cinéma et sortie musée à définir.

CE1-CE2/CE2-CM1 : poney.

CM1-CM2 : 2 jours à Paris les 9 et 10 mai (assemblée nationale et parlement des enfants),

foulée blanche (sous réserve de neige et d'entraînement) et conservatoire du patrimoine avec un intervenant. Cette animation donnera lieu à une exposition sur le patrimoine bâti de Notre Dame de Vault.

Activité piscine pour les 4 classes de primaire et les moyennes et grandes sections de maternelle.

Anglais pour les classes de CE et CM le vendredi.

Internet a été installé à l'école de Saint Jean de Vault. 2 postes de récupération sont en cours d'installation à St Jean et un en CM1-CM2.

Un projet de la communauté de communes de la Matheysine et du conseil général est en cours pour renouveler le matériel informatique des écoles (2 ordinateurs pour le primaire).

CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE



Ces deux services communaux rencontrent un réel succès au vu de leur fréquentation.

La cantine : 50 enfants inscrits pour un taux de fréquentation en moyenne de 24 élèves par jour.

Tarifs en fonction du quotient familial :

Inférieur à 457 = 3.24 €

De 457 à 610 = 4.21 €

Supérieur à 610 = 5.10 €

La garderie périscolaire :

47 enfants (32 familles)

Tarifs en fonction du quotient familial :

Inférieur à 534 = 2.05 € l'heure

Supérieur à 534 = 2.25 € l'heure

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Ces services sont assurés par Véronique Mata, qui donnant toute satisfaction a été titularisée par le Sivom au 1^{er} septembre 2006.



NOUVELLE ORGANISATION AU CONSEIL GENERAL

Avec les nouvelles compétences transférées de l'Etat au Département, l'ensemble des voies nationales (exceptées la RN 85 route Napoléon), les agents des collèges... le conseil général de l'Isère a souhaité décentraliser ses structures en 13 maisons du Département.

Cette décentralisation s'accompagne également du transfert de certaines subventions aux communes décidées dans les maisons du Territoire (scolaire, voirie...).

Saint Jean a été rattachée naturellement au territoire matheysin avec l'ensemble des communes des trois cantons La Mure, Valbonnais et Corps.

La maison du département devrait être construite à proximité de La Mure. Aujourd'hui une réflexion est menée par le département et la communauté de communes de la Matheysine pour installer l'ensemble des services administratifs, départementaux et communautaires, à proximité du puits du Villaret, témoin vivant de notre passé.

UN NOUVEAU PRESIDENT AU SICTDM

Suite à la démission de Serge Rejnieri de la mairie de Notre-Dame-de-Vaulx, c'est Patrick Reynier qui est devenu le nouveau président du Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Déchets Ménagers.

Ce syndicat assure la gestion du ramassage des ordures ménagères confié à l'entreprise Gros, et le transfert de ces ordures depuis le quai de chargement de La Mure, propriété du syndicat, vers l'incinérateur de Livet.

Il gère également la déchetterie de La Mure et l'évacuation des déchets depuis les coins propres communaux (pour Saint Jean, le Molaret) et les colonnes d'apports volontaires (verres, papiers, emballages).

Patrick est également le 1^{er} vice-président de la communauté de communes de la Matheysine.

CHANGEMENT DE PRESIDENT AU SIVOM

Suite au changement de municipalité à Notre Dame de Vaulx, les élus vaulxois ont mandaté une nouvelle équipe au Sivom : Mmes Danielle Grisolan, Yvonne Berthier, Georgette Tarro-Toma, Mrs Jean-Louis Leon (nouveau maire de Notre-

Dame-de-Vaulx), Jean-Paul Faure.

Conformément à nos engagements internes au Sivom, la présidence revenant à Notre Dame de Vaulx, c'est Mme Danielle Grisolan qui a succédé à Mme Sylvie Hugonet.

Les délégués de Saint Jean n'ont pas changé ; ils sont toujours Mme Carole Ravanat, Mrs Patrick Reynier, Jean-Louis Ravanat, Philippe Mere, et François Mamone.

Patrick Reynier étant le vice-président.

LE SIVOM DU PAYS DE VAULX RENOUVELLE SON MATERIEL

Cet été, l'épareuse, après plus de vingt ans de bons et loyaux services, s'est définitivement cassée. Il fallait donc la remplacer, ainsi que l'épandeur à pouzzolane, hérité de la DDE il y a six ans.

Le Sivom a donc décidé d'investir environ 30 000 € dans une épareuse neuve, un distributeur centrifuge autochargeur, une tronçonneuse à enrobé et une paire de chaînes à neige pour le tracteur Renault.

C'est aux Etablissements Bonfils que la commande a été passée après consultation de différents marchands de matériel.

Afin de ne pas grever la trésorerie, un emprunt à la caisse d'épargne financera ces achats.

LA DECHETTERIE DE LA MURE VOUS ACCUEILLE 6 JOURS PAR SEMAINE

LA PLATEFORME DE SAINT JEAN LE SAMEDI

MATIN



Tous les habitants de la communauté de communes ont la possibilité d'accéder à la déchetterie intercommunale du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Situé sur l'emplacement de l'ancienne usine d'incinération au pied de La Mure, elle peut recevoir de nombreux déchets : déchets verts, bois, cartons, ferrailles, gravats et encombrants.

Elle reçoit aussi les déchets dangereux tels que solvants, acides, restes de peinture, radiographies, piles, aérosols, liquides inflammables, phytosanitaires, batteries et déchets d'éclairage.



Rappelons que les ordures ménagères collectées au porte à porte ne doivent pas contenir de déchets de type cendres ou déchets verts.

De même, il se met en place au niveau national une filière dite Déchets 3 E (électricité, électronique, électroménager).

Lors de tout achat, comme pour les pneus, le commerçant devra reprendre vos appareils hors d'usage : télé, frigo, ordinateur ou machine à laver...

La plateforme de récupération des déchets du "Molaret" comprend trois bennes :

- une pour les végétaux, taille de haies, résidus de tontes, qui sont ensuite utilisés pour faire du compost.

- une pour les inertes, gravats, pierres, terre... Ces matériaux sont évacués dans la carrière de Nantes en Rattier.

- une pour l'ensemble des autres déchets, plastiques, ferrailles, pneus... exceptés les ordures ménagères, le papier, le verre, les emballages où des colonnes sont mises à disposition près de la mairie et aux Prats.

Cette mini déchetterie est ouverte et gardée par Thomas le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00 et tant que les conditions d'accès (pas de neige) le permettent.

DES ÉOLIENNES A SAINT JEAN !



Le conseil municipal a été saisi par un propriétaire privé pour installer sur ses terres agricoles des éoliennes sur le territoire communal, au lieu-dit "les plombs" (dans le vallon de Saint Jean).

Même si on peut être séduit par la production d'énergie renouvelable, le plan départemental et notre règlement communal d'urbanisme empêchent la réalisation de ce type de projet.

En Matheysine, c'est le massif de Sénépi qui devrait recevoir 7 éoliennes dans les années à venir.

LA P.A.I.O DEVIENT MISSION LOCALE SUD ISERE

La Permanence Accueil Information, Orientation, pour les jeunes de – de 26 ans, basée dans les locaux de l'agence pour le

développement de la Matheysine sur la zone des Marais, s'associe avec la P.A.I.O. Vizille, Oisans, pour former la mission locale Sud Isère.

Cette association poursuit une mission d'intérêt général et notamment aide les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion professionnelle et sociale. Elle s'engage à les accompagner et à les suivre dans ce parcours d'insertion.

L'association peut intervenir pour chaque jeune dans les domaines du logement, de l'insertion professionnelle, de la santé, des loisirs, de la citoyenneté, de l'intégration dans la cité et des pratiques culturelles et sportives.

L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 16 décembre 2006 à Vizille.

Pour l'accueil physique des jeunes et pour le personnel matheysin de l'association, il n'y aura rien de changé : les bureaux restent situés dans les locaux de l'Agence pour le Développement de la Matheysine sur la zone des Marais.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, TERRE DE PROJETS

La communauté de communes de la Matheysine continue à assumer ses deux compétences principales, au moins en termes de budget, à savoir les routes et la gestion des déchets. Elle continue aussi à soutenir très fortement la culture avec La Mure cinéma théâtre.

Depuis deux ans, elle avance aussi un certain nombre de projets structurants pour notre territoire matheysin :

- * le projet médiathèque du territoire à La Mure à l'emplacement des anciens abattoirs pour structurer et conforter le réseau des bibliothèques municipales.*

- * le programme d'aménagement des lacs, avec quatre sites principaux, les plages de Laffrey, la Bergogne, Petichet et Pierre-Châtel. La mise en place d'une signalétique et la création d'un point infos pour développer le tourisme de séjour sur ce secteur.*

- * l'agrandissement de la Mine Images à La Motte d'Aveillans, projet retenu dans la procédure d'état dit "pôle d'excellence" qui permet d'accéder à des*



financements exceptionnels.

** la mise en place d'un Relais Assistance Maternelle en collaboration avec la caisse d'allocations familiales. Ce relais a pour but, par l'embauche d'une personne qualifiée et la mise à disposition de locaux adaptés, d'apporter un soutien aux 120 ou 130 assistantes maternelles du territoire.*

** la création d'un centre administratif du territoire adossé au chevalement du Villaret, qui pourrait regrouper dans un même lieu, la maison du département (conseil général), la communauté de communes et éventuellement d'autres partenaires, tels que le SMIME, l'ADM, etc.*

Ce serait un symbole fort et une manière de faire vivre un lieu de mémoire de la mine.

** le centenaire de la naissance d'Olivier Messiaen en 2008 : essayer d'associer le niveau local par des actions en 2007 avec un éventuel événement important en 2008.*

- *enfin, la communauté de communes participe avec l'ensemble des partenaires du territoire à différents projets qu'elle ne conduit pas directement :*
- *- implantation d'éoliennes sur le Sénépi*
- création de zones commerciales et artisanales sur les zones du Marais et des Certeaux*
- politique du territoire des trois cantons en relation avec le conseil général*
- émergence d'un pôle tourisme à l'échelle du territoire*
- etc.*

Cette présentation rapide et incomplète des différents projets de la communauté de communes essaie de faire apparaître une véritable politique d'aménagement du territoire pour les années à venir.

DU NOUVEAU AUX PRATS



Trois nouvelles colonnes de tri pour les papiers, le verre et les emballages ont été installées aux Prats, autour du molok.

Rappelons l'importance de trier le verre et les journaux, surtout pour une économie significative.

Une tonne d'ordures incinérée coûte 135 € (uniquement l'incinération) alors que le verre ou les journaux sont recyclés sans frais.

UN GESTE, CITOYENS



Nos ordures ménagères peuvent contenir jusqu'à 40 kg de déchets fermentescibles et compostables par an et par personne (épluchures, restes de nourriture, fruits et légumes).

Ces déchets peuvent très facilement se composter dans un coin du jardin et servir ensuite d'engrais, peu coûteux pour vos fleurs ou vos légumes.

Un autocollant, STOP A LA PUB, pour mettre sur vos boîtes aux lettres, est disponible à la Mairie.

ADSL EST ARRIVE A SAINT JEAN

Depuis mars 2006, vous pouvez bénéficier d'un abonnement haut débit pour votre connexion internet avec différents opérateurs.

La commune a choisi l'opérateur historique France Telecom pour connecter en réseau les postes de la mairie et de l'école.

C'est Cimland Informatique qui a réalisé la liaison entre la mairie et l'école.

Vous pouvez envoyer vos mails à la mairie à mairie.stjeandevaulx@orange.fr et à l'école à ce.0382771f@ac-grenoble.fr.

RESTAURATION DES REGISTRES D'ETAT CIVIL



Nos registres d'état civil sont régulièrement consultés pour la recherche de généalogie par des familles en quête de leurs ascendants.

Ces ouvrages d'une grande qualité historique se dégradent au fil des années, bien que nous veillions à préserver au mieux la lecture et l'encre en interdisant l'utilisation de la photocopie.

Il est devenu nécessaire de les restaurer par des ateliers professionnels de la reliure.

Les établissements Kossmann, établis à Bordeaux, ont en 2006 restauré quatre volumes d'actes d'état civil (1843/1852 – 1883/1892 – 1893/1902 – 1903/1912) pour un montant de 1 221 €, somme qui peut sembler élevée, mais ce travail est important pour la pérennité de nos ouvrages.

Il reste à poursuivre ces restaurations, notamment les registres paroissiaux et d'état civil de 1711 à 1792, qui sont particulièrement dégradés et dont la réparation coûtera très chère.

Cependant, il est nécessaire de le faire pour laisser une trace de nos ancêtres à nos enfants.

PEUT-ETRE LE CHAPITEAU DE L'ISERE A SAINT JEAN



Le conseil général installe pendant une semaine au cours de la saison estivale, un chapiteau itinérant pour permettre aux ruraux d'assister sur place à des spectacles de danse, théâtre et musique de qualité et à des tarifs accessibles.

Saint Jean s'est porté candidat pour accueillir cette véritable salle de spectacle itinérante. Reste à vérifier par la commission ad' hoc du conseil général si notre village répond aux conditions d'accueil du chapiteau et si la commune est retenue parmi d'autres candidates.

NAISSANCES



Erwan FERRO, de Cédric FERRO et Laëtitia MORIN, Les Perrins, le 27 janvier 2006

Camille OZOUF, de Guillaume OZOUF et Fabienne BONNEL, Le Pontet, le 06 août 2006

Léane PERRIN, de Laurent PERRIN et Vanessa TANCREDI, La Cure, le 03 septembre 2006

Logan SELON, de Grégory SELON et Anne-Dominique BERTHET, Les Perrins, le 25 octobre 2006

Nous avons également appris les naissances de :

Anaïck Viallet, le 19 juillet 2006, petit-fils de Mr et Mme Viallet Christian,

Héloïse Clément, le 20 septembre 2006, petite-fille de Mr et Mme Gervais Jean-Louis,

Fanelie Ravanat, le 28 octobre 2006, petite-fille de Mr et Mme Ravanat Jean-Louis,

Loïs Gonchond, le 05 novembre 2006, petit-fils de Mr et Mme Gonchond Gérard et de Mr et Mme Simic Damien,

Tom Perrin-Patras, le 11 octobre 2006, fils de Guillaume Perrin-Patras et Andréa Renoux, futurs habitants des Perrins.

MARIAGES



Nous avons eu la joie d'unir...

Antoine GONCHOND et Florence SIMIC, Le Villaret, le 15 avril 2006

Finn FIGVED et Amandine DEBROSSE, Les Perrins, le 1^{er} juillet 2006

Alexandre BANTEGNIE et Virginie FOUR, Le Villaret, le 08 juillet 2006

Stéphane MOLLIER-SABET et Mylène EYMERY, Le Villaret, le 15 juillet 2006

DECES



Mme Jeanne JUSSELME veuve ROIZON, le 28 juin 2006

Mme Alice DESMEURE veuve SERVAJEAN, le 08 septembre 2006

PERMIS DE CONSTRUIRE



CHARBONNEAU Julien-AUREGAN Sabine – Les Perrins pour l'agrandissement d'une maison existante

MEHADJRI Badis-SIMIC Fabienne – Les Prats pour la construction d'une maison individuelle

JADAUD Jérôme-FEUILASSIER Virginie – Lotissement le Clos pour la construction d'une maison individuelle

BANNET Philippe-LERESTEUX Catherine – Font-Reynier pour la construction d'une maison individuelle

VIZZINI Jonny – Font-Reynier pour la construction d'une maison individuelle

GERVAIS Jean-Louis – Font-Reynier pour l'agrandissement d'une maison existante



PETITS TRAVAUX EXEMPTS DE PC



DEFFORGE Jean-Luc – Les Pellissiers pour la création de 2 auvents

BARBE Pierre – Lotissement le Clos pour un permis de clôture

BERNARD Daniel – La Monta pour la construction d'une véranda

BOUAMEUR Mohamed – Les Perrins-le Champ de la Donne pour la construction d'une pièce, d'un auvent et d'une clôture

DURET Jean-Marc – Le Village pour la construction d'un abri de jardin

EXERTIER Régine – Font-Reynier pour la modification d'une ouverture

FERTIG Christine – Font-Reynier pour la couverture d'une terrasse

SIMIC Pierre – Les Prats pour la construction d'une véranda

OZOUF Guillaume – Le Pontet pour la pose de velux et réfection de la toiture

VIGATO Georges – Lotissement le Clos pour un permis de clôture

PELÉ Denis – Les Prats-Laumine pour la création d'un abri à bois

ROUSSEL David-MANSOURI Fathia – Les Rhoures pour la création d'une chaufferie

BOISSONNEAU Daniel – Les Pellissiers pour la construction d'un abri à bois

GEORGY Alain – Les Pellissiers pour la construction d'un abri à voitures

VIZZINI Jonny – Font-Reynier pour la construction d'un abri de jardin

CERTIFICATS D'URBANISME

BOURNAY Guy – Terrains Perrin-Terrin aux Perrins, la Côte pour division de parcelles en vue de la construction de maisons individuelles

PERRIN-TERRIN Colette – Les Perrins pour construction sur un soubassement existant

TARIFS PUBLICS 2007

Le conseil municipal dans sa séance du 5 décembre 2006, a décidé d'une augmentation de 2% sur l'ensemble des tarifs publics.

Concessions cimetière et columbarium :

- Concessions cimetière 30 ans : 266 €
- Concessions columbarium 30 ans : 532 €

Raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement :

- Raccordement au réseau d'eau : 765 €
- Raccordement au réseau d'assainissement :
 - habitations existantes : 280 €
 - habitations futures : 2 448 €

Prix de l'eau et de l'assainissement :

- Prix du m3 de l'eau : 0.2965 €
- Abonnement eau : 16.65 €
- Prix du m3 d'assainissement : 0.4875 €
- Abonnement assainissement : 50 €

Location salle des fêtes :

➤ Personnes habitant la commune en résidence principale ou secondaire :

- salle principale : 62 €
- salle annexe : 31 €
- cuisine + équipements : 62 €
- équipement sono : 31 €

➤ Personnes extérieures à la commune :

- salle principale : 124 €
- salle annexe : 62 €
- cuisine + équipements : 124 €
- équipement sono : 62 €

➤ Associations de la commune :

- participation : 30 €
- équipement sono : 30 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dans sa séance du 05 décembre 2006, le conseil municipal a décidé d'attribuer aux associations les subventions suivantes :



ACCA de St Jean	80 €
ADMR	50 €
Gym de Vizille	30 €
Donneurs de Sang	65 €
Pompiers La Mure	50 €
Les Edelweiss de Laffrey	60 €
Athlétic club de La Mure	80 €
Ecole en Pays de Vaulx	305 €
Crèche N.D. de Vaulx	170 €
La Boule Vaulxoise	65 €
Les Dauphins matheysins	50 €
Prévention routière	30 €
Restos du coeur	80 €
Rugby La Mure	50 €
Sitadel	30 €
Ski Alpe du Grand Serre	80 €
Foot La Motte Vaulx Mont.	80 €

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE **EN PAYS DE VAULX**

Place de la République – Notre Dame de Vaulx



Quelques petits échos de la bibliothèque :
Dans le cadre de l'opération "Lire en Fêtes", nous avons organisé une exposition sur les livres et les ustensiles anciens de cuisine et une petite opération sur le goût, au cours de laquelle nous avons reçu toutes les classes du primaire, avec dégustation à la clé.
En cette fin d'année, nous avons reconduit notre collecte pour "les restos du coeur".

Rappel des horaires d'ouverture :

Mardi 11 h 00 – 12 h 00

Mercredi : 17 h 00 – 18 h 30

Samedi : 17 h 30 – 19 h 00

Et du nouveau montant des cotisations (valables pour l'année civile) :

Familiale : 16 €

Individuelle : 11 €

Scolaire : 5 €

Bonnes fêtes et bonnes lectures à tous.

COMITE DES FETES



Le Comité des fêtes vous fait part des activités proposées pour le 1^{er} semestre de l'année 2007 :

- Concours de belote à la salle des fêtes : 27/01/2007 à 20 h 30.

- Sorties de ski : 21/01/07 à Tignes et 17/02/07 à La Clusaz. Ces destinations pourront être modifiées en fonction de l'enneigement.

- Vogue annuelle : 22, 23 et 24/06/07

Pour cette fin d'année, un concours de belote a eu lieu le 08/12/2006 avec 10 doublettes ainsi qu'une sortie à la fête des lumières à Lyon le 09/12/2006 comptant vingt-deux participants.

CLUB DE TIR



Contrat rempli cette année, en nombre de licenciés de 11 à 86 ans, de manifestations (48 heures pour l'autisme, forum des associations à Vizille, week-end du sport en famille à Claix), avec nos sociétaires aux championnats départementaux et régionaux 10 et 25 mètres, et armes réglementaires, un encadrement qui se compose de 4 animateurs, de 2 initiateurs et d'un arbitre national.

La structure et son cadre ont beaucoup évolués depuis 1993 avec la construction du bâtiment et les différents aménagements pour le bien-être des adhérents.

La sécurité se veut notre premier objectif et pour se faire, un mur sépare le 25 du 50 mètres, l'édifice d'un pare-balles empêche à tout projectile de sortir de l'enceinte du Club. Ajoutons qu'un seul passage autorise l'accès aux différents pas de tir.

2006/2007 sera la saison du développement durable avec l'investissement dans le matériel nécessaire à la fabrication d'un brise-balles et supprimer le bois récupérateur de plomb, difficile à éliminer lorsqu'il est saturé. Avec ce système, le plomb sera récupéré sur une dalle et pourra être recyclé. PLUS DE POLLUTION.

Nous attendons votre visite, à bientôt.

JOYEUX NOEL.



FOYER DE SAINT-JEAN DE VAULX

Les activités du Foyer de Saint-Jean de Vaulx continuent à fonctionner avec la convivialité qui caractérise notre association. Vous ne vous êtes pas encore inscrit et pourtant vous avez envie de faire du patchwork, de la poterie, de chanter, ou de pratiquer toute autre activité proposée par le foyer ou simplement vous voulez rencontrer vos voisins, alors n'hésitez pas à contacter les animateurs. Certaines séances sont complètes mais il est encore possible de participer à de nombreuses activités.

Vous trouverez ci-dessous un petit rappel de ce que vous trouverez au sein de notre association.

- **Aquarelle** : le vendredi par quinzaine de 13h30 à 16h, en alternance avec le dessin.

Animatrice : Hélène Perrot-Minnot – 04 76 73 13 89

- **Chorale adulte** : le lundi de 20h15 à 22h15

Animatrice : Angéline Mère – 04 76 73 15 43

- **Chorale enfant** : le mercredi de 17h à 18h30

Animatrice : Angéline Mère – 04 76 73 15 43

- **Confection de paniers en noisetier** : le samedi de 10h à 12h

Animateur : Maurice Melmoux – 04 76 73 11 39

Responsable de l'organisation de l'activité : Philippe Faure - 04 76 73 18 40

- **Dessin** : le vendredi par quinzaine de 13h30 à 16h, en alternance avec l'aquarelle.

Animatrice : Marie-Hélène Veyron – 04 76 40 26 51

- **Discussion amicale en patois** : le 1^{er} lundi et le 3^{ème} mardi de chaque mois

Responsable : Michel Ravanat – 04 76 73 13 48

- **Echecs enfants** : le mardi de 17h30 à 18h45

Animateur : Emmanuel Burlat – 04 76 30 80 76

- **Encadrement** : le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Animatrices : Michèle Barbut – 04 76 73 15 44 et Françoise Boyer – 04 76 73 12 65

- **Gymnastique d'entretien** : le jeudi de 20h à 21h.

Animatrice : Monique Perrin – 04 76 73 15 15

- **Gymnastique douce, relaxation** : le mercredi de 19h à 20h.

Animatrice : Françoise Godillot – 04 76 73 10 33

- **Marche découverte** : le lundi de 13h30 à 17h30.

Animateur : Bernard Artémon – 04 76 30 61 98.

- **Marche sportive** : le mardi de 13h30 à 16h30.

Animatrice : Monique Perrin – 04 76 73 15 15

- **Musculation** : En libre service

Responsable : Brunette Mère – 04 76 73 15 43

- **Peinture à l'huile** : le jeudi de 9h à 11h.

Animatrice : Simone Rejneri – 04 76 30 69 39

- **Piscine** : le mardi de 20h à 21h à la piscine de La Mure.

Responsable : Denis Pelé – 04 76 73 15 22.

- **Poterie adulte** :

Le mardi de 13h30 à 16h30. Animatrice : Claudine Ost – 04 76 73 15 49.

Le lundi de 20h30 à 22h. Animatrice : Nathalie Lesnier – 04 76 73 18 56.

Le vendredi de 20h30 à 22h. Animatrice : Françoise Morin – 04 76 30 64 75.

- **Poterie enfant** : le samedi de 9h à 10h30

Animatrice : Nicole Arthaud – 04 76 81 63 92.

- **Sculpture sur bois adulte** : le samedi par quinzaine de 10h à 12h30, en alternance avec la sculpture sur bois enfant.

Animatrices : Françoise Boyer – 04 76 73 12 65 et Rosie Cluzel – 04 76 73 15 06

- **Sculpture sur bois enfant** : le samedi par quinzaine de 10h30 à 12h30, en alternance avec la sculpture sur bois adulte.

Animatrices : Françoise Boyer – 04 76 73 12 65 et Rosie Cluzel – 04 76 73 15 06

- **Tennis enfant** : les samedis de septembre, octobre, novembre, mai et juin.

Animatrice : Cécile Olivier – 04 76 30 69 09.

- **Théâtre enfant** : le mercredi de 14h à 15h30.

Animateur : Léon Rodrigue 04 76 73 18 52

- **Travaux d'aiguilles, travaux manuels, patchwork...** le jeudi de 13h45 à 16h15.

Animatrices : Michèle Barbut – 04 76 73 15 44 et Monique Perrin – 04 76 73 15 15.

L'adhésion annuelle est de 30 euros, l'adhésion familiale est de 60 euros. Toutes les activités sont gratuites sauf la poterie enfant, le théâtre enfant et le tennis où l'on demande un supplément. Appelez les responsables ou les animateurs pour avoir des renseignements complémentaires.

Obtenez votre Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)

Andréa et Guillaume, tous deux pompiers professionnels habitant notre commune, nous proposent une nouvelle session pour obtenir une attestation de formation aux premiers secours en février. Le stage d'une douzaine d'heures, est prévu pour 10 personnes. Il aura lieu le vendredi soir et le samedi toute la journée. Il reste quelques places. Inscrivez-vous auprès de C. Cachet (04 76 73 10 78).

Manifestations prévues durant l'année :

- Danses dauphinoises le samedi 3 février dans la salle des fêtes de Saint-Jean de Vaulx.
- Pièce de théâtre le 28 avril
- Comédie musicale « un siècle de chansons françaises » par une troupe de Gières le vendredi 19 janvier à 20h30 dans la salle des fêtes de Saint-Jean de Vaulx.
- Concert au profit de l'association Rétina avec une chorale de Gospel de Gières et la chorale «Les gavroches de Val» le 19 mars dans l'église de Saint-Jean de Vaulx.



- Rencontre entre la chorale de Pierre-Châtel et la Chorale « Les Gavroches du Val » du Foyer de Saint-Jean de Vaulx. Date non encore déterminée.
- Présentation du travail de l'atelier théâtre enfant courant mai.
- Exposition du travail des différentes activités du foyer le samedi 2 juin.
- Feux de la Saint-Jean pour la vogue de Saint-Jean de Vaulx le vendredi 22 juin.

Et peut-être encore d'autres manifestations...

Les membres du C.A.

Président : Christine Cachet	04 76 73 10 78
Chris.Cachet@wanadoo.fr	
Vice-présidente : Simone Rejneri	04 76 30 69 39
SimoneRejneri@aol.com	
Trésorier : Denis Pelé	04 76 73 15 22
Denis.Pele@free.fr	
Trésorier adj : Bernard Artémon	04 76 30 61 98
hb.artemon@yahoo.fr	
Secrétaire : Patrick Cordovado	04 76 73 11 95
Patrick.Cordovado@arkemagroup.com	
Secrétaire adj : Raphaëlle Gervais	04 76 73 11 06
FamGervais@wanadoo.fr	
Membres actifs : Philippe Faure	04 76 73 18 40
family.faure@wanadoo.fr	
Lucette Mialadet	04 76 30 69 02
Michel Ravanat	04 76 73 13 48
Michel.Ravanat@wanadoo.fr	
Myriam Tracol	04 76 73 11 31
FermePrince@cario.fr	

Vous souhaitez de bonnes fêtes et une très heureuse année 2007.

L'ECOLE EN PAYS DE VAULX

a été créée en 1989 à la suite d'une fusion entre deux associations :

Le sou des écoles de St Jean de Vaulx et le sou des écoles de Notre Dame de Vaulx.

Cette association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a pour but « *De récolter des fonds pour permettre d'offrir des activités aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles de St Jean de Vaulx et de l'école primaire de Notre Dame de Vaulx. De permettre aux deux écoles de financer des projets ne pouvant être financés par d'autres moyens.* »

L'association propose, pour atteindre ses objectifs, différentes activités, les plus connues : le loto, la soirée oreilles d'ânes, la kermesse et est présente à la vogue de St Jean.

Pour l'année scolaire 2005-2006, l'association a pu financer, pour les différentes classes, des projets à hauteur de 4 923,98 €. Financement total ou partiel, de spectacles, visites de musées, de voyages à Lyon, dans le Vercors, séances en centre équestre, etc.

N'hésitez pas à nous soutenir en participant à une ou plusieurs de nos activités. Je pense particulièrement aux parents d'enfants scolarisés dans les écoles du pays de Vaulx.

Pour nous contacter, nous proposer votre aide :

Mme AMIDEI Isabelle	04.76.30.12.97
M. DELELIS-FANIEN Thierry	04.76.73.11.02
Courriel : delelisfanien.thierry@club-internet.fr	

MUTUELLE DES SAPEURS POMPIERS



Dans la dernière édition des Echos de St-Jean, nous faisons l'historique de la mutuelle, en évoquant ses activités depuis sa création en 1926, et en citant ses principaux dirigeants.

Au cours de l'année 2006, l'administration fiscale nous interpelle afin de fournir les éléments de comptabilité (on nous identifie aux Mutuelles du Mans !...).

Ces contraintes ne sont pas adaptées à notre activité actuelle. Le bureau ne souhaite pas transformer notre mutuelle en une association Loi 1901 ; le but étant de porter nos défunts, bénévolement, à leur dernière demeure !

Le bureau a donc décidé de dissoudre notre mutuelle courant 2007.

Auparavant, nous souhaitons utiliser nos fonds le plus judicieusement possible, à savoir :

- . Indemniser les jeunes pompiers de notre commune,
- . financer éventuellement une formation aux gestes qui sauvent, aux élèves de CM1 et CM2,
- . organiser en mars prochain un « banquet » auquel nous convierons les retraités, tous les porteurs et les membres de la mutuelle (prenez acte !),

Après ceci, nous organiserons une assemblée générale qui entérinera la dissolution de notre mutuelle.



REVISION DES LISTES ELECTORALES



Nous vous rappelons que pour pouvoir voter à compter du 1^{er} mars 2007, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Pour cela, vous pouvez soit venir en mairie aux heures de permanence du secrétariat, soit vous inscrire par correspondance en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et en joignant les pièces justificatives nécessaires (état civil et domicile).

Une permanence sera assurée en mairie le samedi 30 décembre 2006 de 15 h à 17 h.

Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 06 mai 2007 et les élections législatives, les 10 et 17 juin 2007.

Pour voter à ces deux élections majeures, pensez à vous inscrire.

CONSEIL INTERCOMMUNAL JEUNES



Le renouvellement du conseil intercommunal des jeunes de Notre Dame de Vaulx et Saint Jean de Vaulx aurait dû avoir lieu en mai 2006.

Faute de candidats à cette élection et du peu d'élèves inscrits sur les listes électorales, le Sivom du Pays de Vaulx a conclu à un manque d'intérêt pour ce conseil et a donc décidé de le dissoudre.

Merci à tous les jeunes qui ont fait partie de cette assemblée durant quatre ans.

LE NOUVEL AN EN RUSSIE

Au Xe Siècle, le nouvel an était célébré le 1^{er} mars, au XVe siècle le 1^{er} septembre.

En 1699, Pierre Le Grand fixe la date du nouvel an russe au 1^{er} janvier.

Bien que le calendrier grégorien soit officiel, les russes fêtent aussi le nouvel an du calendrier julien, le 14 janvier.

Comme partout, nouvel an s'associe à bonne chère. C'est donc l'occasion, pour les privilégiés, de savourer le «rôti de l'impératrice», plat inventé par un cuisinier français pour Catherine La Grande : une alouette farcie aux anchois, elle-même

introduite dans une perdrix, elle-même cuite dans un faisan, le tout dissimulé dans un porcelet.

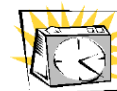
L'idée de ce cuisinier serait elle, aussi, à l'origine de la technique des poupées russes ?

Voilà donc une bonne suggestion de recette à préparer *en toute simplicité*, pour vos amis et votre famille, pour ces fêtes de fin d'année.

Le conseil municipal, l'équipe du CCAS, le personnel communal ainsi que le comité de rédaction de ce journal, vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2007.

Nous vous rappelons que les colonnes de ce journal vous sont ouvertes. Vous pouvez, si vous le souhaitez, adresser vos articles ou suggestions d'articles au comité de rédaction du journal, à la mairie.

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi	13h30 à 18h00
Mardi	08h30 à 12h00
Jeudi	08h30 à 12h00
Vendredi	08h30 à 12h00

☎ 04.76.73.11.97

Fax : 04.76.73.18.71

e-mail : mairie.stjeandevaulx@orange.fr